

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-130 du 3 Juin 1993

Chargeant Monsieur Florentin MITO-BABA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports de l'intérim de Monsieur
Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Indus-
trie et des Petites et Moyennes Entre-
prises pour compter du 29 Mai 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République.

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 29 Mai 1993, Monsieur Florentin MITO-BABA, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence de Monsieur Rigobert LADIKPO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 3 Juin 1993

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence de
la République,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MIPME-MTPT 4 AUTRES
MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-